

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| <b>(LBM)<sup>3</sup></b>                  | <b>GCS DE BIOLOGIE MEDICALE<br/>(LBM)<sup>3</sup></b> | <b>R1-b-G-PR 01</b> |
| <b>Date d'application :</b><br>2023-12-09 | <b>REALISATION DES<br/>PRELEVEMENTS</b>               | <b>Version : 4</b>  |

## **1. Objet et domaine d'application**

Cette procédure décrit les responsabilités et les principes pour la réalisation de l'ensemble des prélèvements biologiques.

## **2. Documents associés**

[R1-a-G-ENR 05-Enregistrement des demandes formulées oralement par un patient](#)  
[R1-a-G-ENR 04-Fiche de transmission des prélèvements \(consultations externes + prélèvements externes\)](#)  
[R1-a-G-INS 03 -Modalités de prescription](#)  
[S8-a-B-INS 19-Entretien de la salle de prélèvement](#)  
[S3-b-M-ENR 08-Fourniture du matériel de prélèvement](#)  
[S3-b-L-ENR 02-Feuille de commande matériel CH Sud Gironde](#)  
[S3-b-B-ENR 01-Liste du matériel délivré par le laboratoire](#)  
[S1-b-G-PR 01-Gestion des enregistrements et archivage](#)  
[S8-b-G-PR 01-Gestion des déchets](#)

Manuel de prélèvement sur Viskali <http://gcs-lbm3.manuelprelevement.fr/>

Documents de référence :

*NF EN ISO 15189* : Laboratoire de Biologie Médicale - Exigences concernant la qualité et la compétence

*SH REF 02* : Recueil des exigences spécifiques pour l'accréditation des laboratoires de biologie médicale selon la norme NF EN ISO 15189

## **3. Responsabilités**

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le personnel soignant s'engage à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement.

| <b>Rédaction</b>  | <b>Validation</b>            | <b>Approbation</b>         |
|-------------------|------------------------------|----------------------------|
| GRASSEAU Marjorie | SIMON Marjorie<br>2023-11-07 | GIRARD David<br>2023-11-24 |

**La phase pré-analytique** couvre toutes les étapes depuis le prélèvement de l'échantillon jusqu'au passage du tube sur l'automate : préparation du patient, prélèvement, identification du patient, transport, enregistrement, et centrifugation des échantillons.

Le tableau suivant définit les autorisations pour les différents types de prélèvements :

| Préleveur   | Technicien de laboratoire* | Infirmier | Biologiste | Médecin | Sage femme |
|---|----------------------------|-----------|------------|---------|------------|
| Prélèvements sanguins veineux et capillaires au laboratoire | X                          | X         | X          | X       | X          |
| Prélèvements artériels - Gazométrie                         |                            | X         | X          | X       | X          |
| Tests dynamiques avec injection                             |                            | X         |            | X       | X          |
| Sondage pour prélèvement urinaire chez la femme             |                            | X         |            | X       | X          |
| Sondage pour prélèvement urinaire chez l'homme              |                            | X         |            | X       |            |
| Myélogrammes au sein de l'établissement de santé            |                            |           | X          | X       |            |
| LCR   |                            |           |            | X       |            |
| Liquide amniotique  |                            |           |            | X       |            |
| Sang du cordon  |                            |           |            | X       | X          |
| Bactériologie, Mycologie                                    |                            | X         | X          | X       | X          |

\* Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement

## 4. Déroulement de l'activité

### 4.1 Principes

#### 4.1.1. Demande d'analyses formulées oralement par un patient

Les demandes d'analyses formulées oralement par un patient sans prescription d'un prescripteur ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture du centre de prélèvement et du secrétariat. En dehors de ces heures, le patient devra se rendre aux urgences si la situation clinique le nécessite.

Le document d'enregistrement [R1-a-G-ENR 05-Enregistrement des demandes formulées oralement par un patient](#) doit être rempli en indiquant les analyses souhaitées.

**Dans le cas d'un patient mineur :**

- concernant les analyses relatives aux infections sexuellement transmissibles, à la contraception ou à l'interruption volontaire de grossesse : soit le patient mineur autorise la demande de prise en charge par son représentant légal soit il refuse, auquel cas les analyses sont faites gratuitement à la condition d'avoir le nom du médecin auquel il souhaite que l'on envoie les résultats.
- pour toutes les autres analyses : le patient mineur doit être pris en charge par son représentant légal sinon il doit s'adresser à un médecin prescripteur pour la prise en charge des analyses.

#### 4.1.2. Préparation :

Au préalable, le patient est informé des besoins / exigences du laboratoire concernant les conditions de réalisation lors du prélèvement (jeûne, repos, régime, prise de médicament, etc.), par le personnel des unités de soins (cf. manuel de prélèvement).

Le préleveur doit :

- Indiquer avec précision la date et l'heure du prélèvement sur le bon de prescription (manuel ou informatisé) ou la fiche [R1-a-G-ENR 04-Fiche de transmission des prélèvements \(consultations externes + prélèvements externes\)](#) pour éviter des erreurs de diagnostic liées au statut digestif, au rythme nyctéméral et à l'absorption de médicaments et pour suivre les conditions de délais de transport.
- S'assurer de l'état de jeûne du patient. Certaines analyses ne peuvent être réalisées que sur un sujet à jeun. En général un jeûne de 12h est suffisant. Dans tous les cas, le jeûne permet plus facilement une comparaison des résultats.
- Noter les renseignements cliniques et/ou thérapeutiques nécessaires en fonction des analyses demandées (cf manuel de prélèvement)

Pour les patients externes, lors de la réalisation du prélèvement, le patient est informé que certaines analyses sont sous-traitées à un laboratoire spécialisé. Il est informé du délai de rendu des résultats et du fait que certaines analyses peuvent ne pas être prises en charge (examens hors nomenclature).

#### **4.1.3. Réalisation :**

Le préleveur rassure le patient et l'informe sur les conditions de prélèvement.

Le prélèvement est réalisé en fonction des examens demandés en suivant le mode opératoire correspondant au type de prélèvement et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en conformité avec les exigences du manuel de prélèvement.

#### **4.1.4. Règles d'identification :**

L'échantillon doit être identifié par le nom d'usage, le nom de naissance, le prénom, la date de naissance, le sexe du patient.

Cette identification est réalisée immédiatement par la personne effectuant le prélèvement et sur tous les récipients, en vérifiant l'identité auprès du patient, en lui demandant de formuler son nom, prénom, date de naissance et en vérifiant la concordance avec l'identité figurant sur la demande.

Coller l'étiquette informatique du patient sur l'étiquette du tube de façon à ce que le laboratoire puisse apprécier la quantité et la qualité du prélèvement : laisser un espace libre pour visualiser le sang du patient. A défaut d'étiquette, l'ensemble des éléments nécessaires à l'identification doivent être manuscrits de façon lisible sur l'ensemble des prélèvements.

Les erreurs ou mauvaises identifications (du prélèvement, du bon de prescription, etc) entraînent l'enregistrement de non conformités et le risque de non traitement (ou de retard de traitement) de la demande.

## **4.2. Les salles de prélèvements**

Chaque salle est équipée du matériel nécessaire aux prises de sang (artériel ou veineux). Un plateau ou un portoir destiné à recevoir les tubes est disponible dans chaque salle de prélèvement.

Le préleveur vérifie qu'il dispose du matériel nécessaire avant de faire le prélèvement (cf manuel de prélèvement).

Chaque salle est adaptée aux règles de confidentialité, d'hygiène, de sécurité et de confort.

L'entretien des salles ainsi que le réapprovisionnement en matériel sont assurés quotidiennement par agent d'entretien et/ou préleveur et /ou l'IDE (voir [S8-a-B-INS 19-Entretien de la salle de prélèvement](#))

### **4.3. Le matériel**

**Pour les prélèvements effectués par le personnel infirmier ou les cliniciens de l'établissement de soins:**

Le matériel et les conditions de prélèvement sont conformes aux recommandations communiquées. Le matériel disponible fourni par le laboratoire et les conditions de délivrance de ce matériel sont :

- Pour **Langon**, mentionnées [S3-b-L-ENR 02-Feuille de commande matériel CH Sud Gironde](#)  
L'IDE du poste de prélèvement se charge de l'approvisionnement des services de soin.

Pour **Marmande** : mentionnées sur [S3-b-M-ENR 08-Fourniture du matériel de prélèvement](#)

Trois types de distribution :

- Les **tubes** et récipients de prélèvement sont **disponibles** à toute heure dans le meuble à casiers face à l'entrée du laboratoire.
- Certains **tubes spécifiques** sont délivrés **à la demande** (petites quantités, Pédiatrie, examens sous-traités)
- Tout le matériel autre que les récipients est délivré **sur commande bimensuelle**, le jeudi des semaines paires (commande à faire le lundi).

#### **Livraisons bimensuelles**

Le lundi des semaines paires vérifier le stock et commander le matériel de façon à avoir un mois de stock pour parer à toute augmentation d'activité. Le jeudi matin, le matériel commandé est disposé dans l'entrée du laboratoire, ne pas oublier de venir le chercher.

- Pour **Bergerac**

La distribution du matériel aux unités de soins est effectuée par le personnel du laboratoire à l'aide de bons de commande [S3-b-B-ENR 01-Liste du matériel délivré par le laboratoire](#)

Le magasin distribue les bons de demandes d'analyses.

La pharmacie distribue les seringues à gaz du sang et les dispositifs de prélèvement pour veines difficiles

### **4.4. Le déroulement**

**Le déroulement du processus des prélèvements faits par le personnel des services, au lit du patient :**

| Responsabilités | Actions   | Moyen/Méthode  |
|-----------------|---|--|
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Vérification de l'identité</div>  | Interrogation du patient si possible.<br>Vérification de la concordance entre l'identité du patient et l'identité sur la prescription. |
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Vérification de la conformité des conditions de prélèvement</div>                                     | Manuel de prélèvement en ligne (Viskali)   |
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Préparation des tubes ou de tout autre matériel de prélèvement</div>                                  | Manuel de prélèvement en ligne (Viskali)   |
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Réalisation du prélèvement</div>  | Manuel de prélèvement en ligne (Viskali)   |
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Identification du prélèvement, étiquetage</div>   |  |
| Préleveur       | <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Identification et renseignement du formulaire de prescription et/ou de la fiche de transmission</div> | <a href="#">R1-a-G-INS 03 -Modalités de prescription</a><br>Manuel de prélèvement en ligne (Viskali)                                   |

#### **4.5. Conseils**

Le patch EMLA pour éviter la douleur peut être utilisé, notamment chez l'enfant.

En cas de difficulté pour repérer une veine, il est possible de demander au patient d'incliner son bras vers le bas, à l'extérieur du lit ou d'appliquer des compresses chaudes sur le site choisi afin de créer une vasodilatation.

En cas de difficulté majeure (réseau veineux précaire) chez un adulte, ne pas hésiter à utiliser des tubes de prélèvement sanguin pédiatriques de contenance moindre

Chez le nourrisson, la ponction se fait souvent sur le dos de la main ou sur la tête.

Chez le très jeune enfant, la ponction par micro-méthode s'effectue à la pulpe du doigt, au lobe de l'oreille, ou au talon en laissant le sang couler sans presser.

#### **4.6. Difficultés liées au prélèvement**

En cas de difficulté de prélèvement, une information doit être transmise au laboratoire.

#### **4.7. Transport des échantillons**

Les conditions de transports exigées par le service de biologie médicale sont disponibles dans le manuel de prélèvement.

### **5. Classement et archivage**

Les règles de classement et d'archivage sont décrites dans la procédure [S1-b-G-PR 01-Gestion des enregistrements et archivage](#)

### **6. Elimination des déchets**

L'élimination des déchets se fait selon la procédure [S8-b-G-PR 01-Gestion des déchets](#)